

# La Dombes //



SITE RAMSAR  
NUMÉRO  
**2500**

Surface :  
**47 659 ha**

Date d'inscription :  
**22 mars 2023**

Coordonnées :  
**46° 01' N, 05° 03' E**

FRANCE

## Résumé

La Dombes est l'une des plus vastes régions d'étangs de France, avec 1300 étangs pour 12 000 ha d'eau.

Façonnée dès le XIII<sup>ème</sup> siècle par les moines puis de grands propriétaires, son réseau hydrographique comprend près de 700 km de fossés.

Les étangs sont organisés en chaînes ou plaques, où la gestion de l'eau est régie par des us et coutumes plurisécularisés.

Les activités traditionnelles pratiquées sur le site (pisciculture, chasse, agriculture) ont un rôle dans l'entretien du réseau des étangs et d'autres milieux humides (mares, prairies).

Bien que sous pressions, la biodiversité reste remarquable.

## Importance internationale

La Dombes est composée d'une mosaïque de milieux naturels et agricoles, située sur un trajet migratoire entre les vallées du Rhône et du Rhin. Plus de 280 espèces d'oiseaux dont certains nicheurs comme la Guifette moustac ou le Crabier chevelu et jusqu'à 45 000 oiseaux d'eaux peuvent y être observés lors du suivi Wetland international annuel.

Les végétations aquatiques et les vasières regorgent d'une diversité végétale caractérisée notamment pour la Marsilée à quatre feuilles ou le Flûteau nageant.

## Localisation générale

La Dombes est située en Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur un vaste plateau surmontant légèrement les vallées de l'Ain, du Rhône et de la Saône, entre Lyon et Bourg-en-Bresse, dans le Département de l'Ain.



La Dombes



## Services rendus par les zones humides

L'histoire des étangs est liée à la production piscicole. Aujourd'hui encore les poissons sont consommés en grande partie en région et dans l'Est de la France ou valorisés en rempoissonnement de rivières et d'étangs de loisirs.

Ce sont des zones d'épuration remarquable à travers une production significative de biomasse végétale. Le positionnement à l'amont de différents bassins versants en fait une zone de rétention et de prévention des inondations des zones habitées qui ponctuent la périphérie du plateau. L'eau circule entre étangs de l'amont à l'aval. 20 à 25 % sont en assec chaque année, en grande partie cultivés.

Une partie du territoire est boisée. La sylviculture est active et vise l'exploitation du chêne en bois d'œuvre et le bois de chauffage.

La chasse est un revenu important pour bon nombre de propriétaires.



## Facteurs défavorables

La Dombes dépend uniquement de la pluviométrie pour alimenter les étangs.

C'est pourquoi désormais la plus grande menace est le changement climatique.

Ceci vient accroître les impacts liés aux effets des pratiques agricoles intensives sur des sols qui favorisent les transferts de pollutions diffuses.

Le drainage a également contribué à la régression des prairies humides et au développement de la grande culture.





## Quatre espèces représentatives du site



**ÉCHASSE BLANCHE**  
(*Himantopus himantopus*)

L'échasse blanche est l'un des oiseaux emblématiques de la Dombes. A l'air délicat, cette espèce aux longues pattes rouges, et au plumage noir et blanc progresse dans les vasières ou les zones peu profondes pour trouver de quoi se nourrir.

La Dombes est un site important de nidification pour cette espèce qui s'installe en petites colonies pour défendre son territoire.



**LEUCORRHINE À GROS THORAX**  
(*Leucorrhinia pectoralis*)

La Leucorrhine à gros thorax s'épanouit en Dombes dans les secteurs forestiers, sur des étangs avec de larges ceintures de végétation, en particulier des jonchaies.

Le nombre d'étangs lui étant favorables permet d'avoir l'une des populations principales du territoire français et une reproduction importante, malgré la mise en assec régulière des étangs.

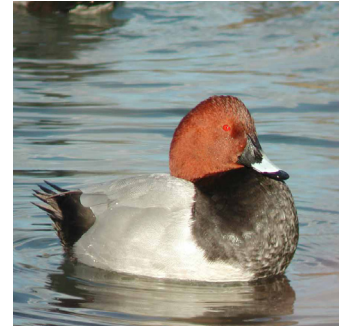


**LÂICHE DE BOHÊME**  
(*Carex Bohemica*)

La lâiche de Bohême peut paraître répandue en Dombes, mais elle n'en présente pas moins un enjeu national.

L'espèce, contrairement à d'autres lâiches, se reconnaît facilement par son inflorescence globuleuse.

Alors que les grandes cariçaises sont rares en Dombes, cette espèce fréquente les bordures exondées des étangs de manière disséminée.



**FULIGULE MILOUIN**  
(*Aythya Ferina*)

La Dombes porte une forte responsabilité en tant que terre d'accueil du "rougeot", le nom local du fuligule milouin.

Cette espèce considérée comme vulnérable aux échelles mondiales et européennes, affiche des effectifs majeurs en Dombes, que ce soit en période de reproduction ou en hivernage.

Les effectifs du fuligule milouin sont également spectaculaires lors de la remontée de février.

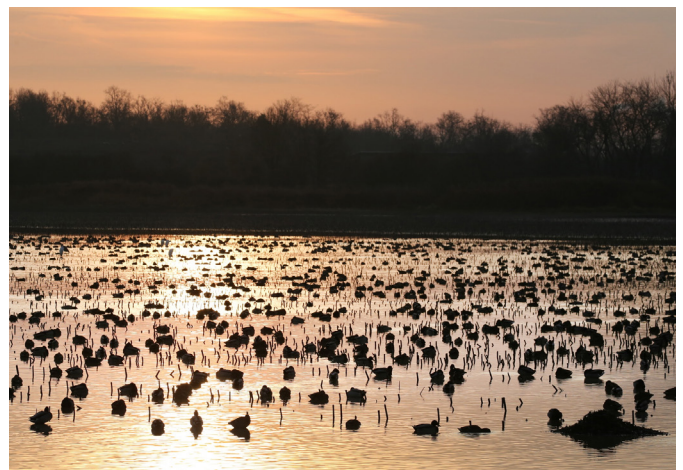


### Gestion et conservation

Le périmètre retenu pour le site Ramsar étant confondu avec celui du site Natura 2000 "La Dombes", c'est tout naturellement le document d'objectifs du site Natura 2000 animé par la Communauté de communes de la Dombes - qui définit la gestion du site Ramsar.

L'une des réalisations majeure issue de la concertation locale est le programme expérimental de Paiements pour service environnementaux (PSE) mis en place grâce à l'Agence de l'Eau. Ces PSE touchent 3000 ha de terres et 1000 ha d'étangs, et soutiennent financièrement agriculteurs et pisciculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes.

Les six Espaces Naturels Sensibles présents sur le territoire sont les portes d'entrées pour découvrir la Dombes et sa biodiversité. Ils sont gérés et suivis par différents acteurs (Fondation Pierre Vérots, Fédération des Chasseurs de l'Ain, Département de l'Ain, CC Dombes et Office français de la biodiversité).



### Biodiversité

La Dombes abrite un patrimoine naturel exceptionnel. Sur l'ensemble de son territoire, on recense plus de 69 espèces de lépidoptères, 54 espèces d'odonates, 15 espèces d'amphibiens, 19 espèces de chiroptères, et 286 espèces d'oiseaux, dont 120 "nicheurs certains".

Les oiseaux d'eau trouvent en Dombes une escale migratoire, un lieu d'hivernation, ou de reproduction, permettant de recenser 38% des oiseaux d'eau de la Région Rhône-Alpes pour seulement 1% de la superficie régionale.

Parmi les amphibiens, la Rainette arboricole et le Triton crêté sont les espèces à forts enjeux de la périphérie des étangs.

On dénombre également près d'une soixantaine d'espèces végétales à forte patrimonialité comme la Damasonie en étoile, plusieurs espèces d'Elatine, la Lindernie couchée ou encore la Villarsie.



#### La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.